

LA COMMUNE DE CHAUMONT-GISTOUX

PROCEDE AU RECRUTEMENT

CONDITIONS DETAILLEES.

1. Missions

Sous l'autorité de son supérieur hiérarchique, le responsable d'équipe gère l'organisation quotidienne des équipes. Il rend compte des activités de celles-ci à son supérieur hiérarchique et/ou aux autorités.

Le responsable d'équipe, tout comme le contremaître, gère les ouvriers sur le terrain (brigadier-chef, brigadier, ouvrier qualifié, manœuvre). A ce titre, il exécute et veille à faire exécuter par les équipes les décisions qui leur sont imposées par l'autorité hiérarchique. Il est le backup officiel du contremaître.

2. Tâches principales

- Analyser les demandes d'interventions techniques d'entretien et de réparation des installations et bâtiments communaux.
- Contribuer à la mise en œuvre des directives émanant des autorités hiérarchiques.
- Communiquer tout problème rencontré au sein des équipes à son supérieur hiérarchique.
- Assurer le suivi des dossiers et des équipes lors de l'absence du contremaître.
- Détecter les problèmes techniques sur le terrain et proposer des solutions.
- Définir, en collaboration avec le contremaître, des modes opératoires des travaux à réaliser par ses équipes.
- Ajuster et contrôler le planning sur la base des contraintes quotidiennes.
- Coordonner/déléguer, en collaboration avec le contremaître, les activités et en assurer le suivi.
- Déterminer, en collaboration avec le contremaître, les objectifs de ses équipes et en assurer le suivi.
- Obtenir les ressources matérielles nécessaires au bon fonctionnement des activités, de leur disponibilité et de leur approvisionnement.
- Gérer les contrôles périodiques de tout bâtiment communal (chauffage, exutoire de fumée, extincteurs, etc...), y compris les vérifications d'usage relatives aux entretiens courants (toitures,...).
- Contrôler, en collaboration avec le contremaître, la réalisation finale des travaux de ses équipes.
- Veiller à la sécurité de ses équipes sur le chantier.

3. Profil

- Diplôme : Titulaire d'un bachelier en travaux publics, construction ou autre domaine technique.
Bénéficiaire d'une expérience dans le service public au sein d'un service technique, d'une formation en management, en marchés publics, en sciences administratives et d'un certificat de conseiller en prévention (niveau de base) : sont des atouts.
- Connaissances spécifiques : Possède des connaissances approfondies (théoriques et pratiques) en techniques de voirie, bâtiments, espaces verts, ...
Connaissances de base de la législation sur les marchés publics.
- Aptitudes :

- Capacité à diriger, motiver, coordonner et évaluer le personnel ouvrier
- Sens prononcé de la communication, prévention et gestion des conflits
- Bonne capacité d'organisation du travail et de gestion du personnel
- Sens des responsabilités et conscience professionnelle élevée
- Faire preuve d'une grande rigueur, intégrité et disponibilité
- Maîtrise du langage écrit et oral irréprochable.

4. Conditions d'admission :

- Etre belge ou citoyen d'un état faisant partie de l'UE
- Jouir des droits civils et politiques et être de conduite irréprochable
- Etre disponible rapidement
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- Disposer d'un passeport A.P.E est un atout
- Disposer du diplôme requis
- Justifier d'une expérience dans une fonction similaire (gestion d'une équipe de minimum 20 personnes, maîtrise concrète dans un domaine technique) est exigée
- La réussite d'un examen de recrutement (épreuve écrite, mise en situation, suivie d'un entretien oral)
- Permis B obligatoire et valide (pas de licence).

Si le nombre de candidatures recevables dépasse 20, une présélection sera opérée par la commission de sélection, sur base des lettres de motivation et CV.

Les candidats présélectionnés seront invités à participer à l'examen de recrutement

5. Nous offrons :

- Un contrat à durée indéterminée (CDI) en tant qu'agent contractuel à temps plein
- Rémunération basée sur l'échelle barémique D9 (32.619 € - max 47539 €) + pécule de vacances + prime de fin d'année
- Expérience valorisable à concurrence de 6 années maximum pour le secteur privé, les indépendants et l'entièreté pour le secteur public
- Assurances hospitalisation et ambulatoire / dentaire
- Chèques repas 6,50 €
- Horaire d'été.

6. Comment postuler valablement ?

Pour être recevables, les actes de candidature doivent **OBLIGATOIREMENT** répondre aux exigences générales et aux exigences reprises dans le profil de la fonction postulée ;
Les candidatures doivent être adressées au Service RH de la Commune de Chaumont-Gistoux pour le **15 mai 2020** au plus tard (la date du cachet de la Poste ou du courriel fera foi) et être accompagnées des documents suivants :

- Un extrait de casier judiciaire modèle 595 datant de moins de trois mois à partir de la date de limite d'inscription des candidatures
- Une copie du/des diplômes et formations éventuels
- Copie du permis B en cours de validité
- Une copie des formations utiles à la fonction (ex : en management, en marchés publics, en sciences administratives ou de conseiller en prévention)
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae reprenant notamment les expériences professionnelles
- Formulaire A.P.E éventuel.

Les actes de candidatures seront adressés à :

Administration communale de Chaumont-Gistoux

Service du personnel

Rue Colleau 2

1325 Chaumont-Gistoux

ou par mail à l'adresse candidature.techst@chaumont-gistoux.be avec la référence

« AGP/CT/RECRUT- TECHNIQUE»

Tout renseignement complémentaire peut être demandé au Service du Personnel de la commune de Chaumont-Gistoux, rue Colleau 2 – 1325 CHAUMONT-GISTOUX – Tél. 010/68 72 11 ou par courrier électronique à l'adresse personnel@chaumont-gistoux.be.

Tout dossier et toute candidature incomplète à la date de clôture de l'appel public seront considérés comme irrecevables.